CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSA GT

NOTE SPORTIVE

012 14/8/2020

DE LA PART DU COMITE SPORTIF

En accord avec le règlement sportif 2020 nous certifions que le pilote : **Erwan BASTARD**

Catégorisé SILVER selon la liste officielle 2020 de la FIA, sera catégorisé BRONZE* pour l'épreuve de NOGARO.

Il participera à l'épreuve de NOGARO dans la catégorie **AM**, équipe **ANS MOTORSPORT**.

Il aura comme équipier **Sylvain Caroff** , catégorisé bronze FIA.

Cette dérogation n'est valable que pour cette épreuve du Championnat de France FFSA GT.

Une nouvelle demande devra être soumise au C.S. pour l'épreuve suivante.

Cette dérogation sera annulée si le pilote change d'équipier, d'équipe ou de voiture pour l'épreuve en question.

La performance de tout pilote bénéficiant d'une dérogation sera évaluée en performance par le comité sportif et cette dérogation pourrait être annulée sans préavis en cas de résultats qui ne seraient pas en ligne avec ceux des pilotes de la catégorie concernée.

Nous rappelons à l'équipe que selon l'article 12 du règlement sportif, des équipages qui bénéficient d'une dérogation pourront être sujets à des poids handicaps ou pénalités de temps par décision du comité Sportif.

Signature Team manager :

Josep Besoli
Président du Collège

Joel Do Vale
Directeur d'Epreuve /FFSA

Alain Adam
Directeur de Course

Laurent Gaudin
Manager Général

Guy Clairay
Directeur Sportif